

Cercle de la Voile de Paris
1858



AVIS DE COURSE

CHALLENGE SuperSTAR 2015

Grade : grade 5 B
Date : dimanche 5 juillet 2015
Support/Classe : STAR et Autres Quillards Voile Légère
Lieu : La Seine – Bassin Olympique de MEULAN (Yvelines) – à 30 km de Paris
Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS
Tél. : 01 34 74 04 80 – **Fax. :** 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la **Classe Star et autres Quillards voile légère**.
 - 1) **STAR** : si le nombre de **10 bateaux** requis est atteint, les Stars courent en temps réel.
 - 2) **Inter-série Quillards** : les Autres quillards, forment un 2ème groupe et courent selon leur rating, en temps compensé.
 - 3) Si le nombre de 10 bateaux Star n'est pas atteint, tous les bateaux forment un seul groupe et courent en temps compensé et selon leur rating.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.
- 3.3 **Pré-inscription obligatoire** : Les équipages doivent s'inscrire sur le **Bulletin d'inscription** à la régata, ci-joint, à adresser, par mail, à **Marie-Thérèse Jourdas** : marie.jourdas@free.fr, **Tél 06 80 63 86 54**, avant le **jeudi 2 juillet au soir impérativement**.
- 3.4 Les coureurs qui souhaitent des informations complémentaires sont invités à contacter le **Capitaine de flotte, Philippe Tréanton**, phtreanton@yahoo.fr et **Olivier Guérin** pour les **Stars** ou, pour les **Solings**, **Eric Ribadeau Dumas** : 06 74 84 97 97, ericrd@club-internet.fr, ou **Patrick Walhain** pour les **7M50**, pw@quaidesorfevres.com

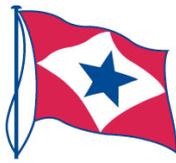
4. **DROITS d'INSCRIPTION** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

5. PROGRAMME

- 5.1 - **Confirmation d'inscription** : Dimanche 5 juillet 2015 de 9H15 à 10H00 au Bureau d'accueil du CVP. L'Annexe aux Instructions de courses sera distribuée aux équipages inscrits.
- 5.2 - Jour de courses :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Heure Briefing
5/07/2015	10 H 45 mn	10H15 mn

- 5.3 Remise des prix prévue le dimanche **après les courses**.



Cercle de la Voile de Paris
1858



6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et l'annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 5 juillet et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **DECISION DE COURIR**- La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : *Véronique AULNETTE*
Président du Jury : *désignation en cours*

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Veuillez contacter :

➤ Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎ : 01 34 74 04 80 📠 : 01 34 92 74 20 💻 : cvparis2@free.fr

➤ Capitaine de flotte Star, Philippe Tréanton, 06 09 82 79 24 et secrétaire de flotte Olivier Guérin 06 09 04 40 47 et pour les Solings : Eric Ribadeau Dumas : 06 74 84 97 97.

➤ **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON et Olivier GUERIN 06 09 04 40 47

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle

